Appel à contributions - Colloque international

« *Systèmes de production et durabilité* dans les Suds »

Poitiers, MSHS, 7- 8 février 2008

Le laboratoire ICOTEM (Equipe d'Accueil EA2252) a régulièrement produit des travaux et journées d'étude en prise sur les questions environnementales, le développement durable et la ruralité. Ces thèmes au cœur des préoccupations de recherche du laboratoire ont déjà permis de tisser des liens avec d'autres institutions et avec des chercheurs et des praticiens du développement dans les Suds. Le colloque « Systèmes de production et durabilité dans les Suds » prolonge des recherches menées dans le cadre d'une ACI « Systèmes de production et durabilité – Approches comparées dans les Suds ». La publication des actes de ce colloque est prévue.

En soulignant la fragilité des écosystèmes terrestres, la conférence de Rio en 1992, place les milieux naturels dans une perspective particulière, celle de l'attention à porter à leur équilibre, à la reproduction des conditions de leur existence. Le « Développement durable », désormais mot-clé, est synonyme d'un environnement naturel dont il faut assurer les conditions de la reproduction, la viabilité sur le long terme, profitable aux générations futures.

Cependant, les espaces tropicaux apparaissent encore bien éloignés de ces préoccupations. En effet, confrontées à des politiques environnementales qui leurs sont bien souvent étrangères et dont les logiques peuvent remettre en question leurs représentations de la nature et l'usage qu'elles en font, bon nombre de sociétés du Sud se trouvent dépossédées de la gestion de ressources nécessaires à la conduite de leurs systèmes de production. On ne peut plus, en matière de gestion des problèmes environnementaux, éluder la question fondamentale de la façon dont les sociétés s'organisent, collectivement et localement, pour investir la nature et gérer les ressources ; la question de la participation est au cœur du sujet. En somme, on ne souhaite plus considérer les autochtones comme les « dégradeurs » mais comme les « protagonistes » de l'Environnement : « *No longer should rural Africans be seen as degraders of the environment but as local heroes* ». (D. Hulme & M. Murphree, 2001). Ainsi, nombre de conventions internationales assignent depuis les années 1990 à l'agriculture de nouveaux objectifs environnementaux en transférant aux producteurs la gestion de l'environnement.

Ainsi, afin de sortir des discours normatifs et théoriques fondés sur une lecture naturaliste et techniciste de l'environnement qui oublie encore trop souvent les questions de société qui l'enchâssent et lui donnent sens, le colloque veut réinterroger les modalités de gestion des ressources dans les pays du sud en adossant la notion de « Durabilité » aux « Systèmes de production ». En effet, en tant que mode de structuration et d'utilisation de l'espace et des ressources, les systèmes de production apparaissent comme étant les plus exposés aux changements environnementaux, mais sont également l'un des principaux agents de ces changements. Les dynamiques actuellement à l'œuvre au sein de ces systèmes de production traduisent les mutations des sociétés rurales sous l'influence de facteurs internes (croissance démographique, évolution technique, culturelle et religieuse, organisation et fonctionnement social…), mais elles résultent aussi des contraintes et des incitations relevant de l'action publique, et notamment des politiques de développement et des nouvelles injonctions environnementales. L'analyse des transformations structurelles de ces systèmes de production permet de mettre en évidence les différents processus mis en œuvre par les sociétés rurales (groupes sociaux et individus) pour répondre aux besoins nouveaux auxquels elles doivent faire face.

Objectifs

Dans une perspective pluridisciplinaire, ce colloque se propose d'être un lieu d'échanges de connaissances, de confrontations d'expériences, avec pour objectif de renouveler et d'élargir la manière d'appréhender les modes de domestication/transformation de la nature à partir des enjeux du développement durable. Il vise à comprendre les logiques des changements observés dans les systèmes de production, en associant des regards croisés, autant par une

complémentarité entre champs scientifiques relevant de sciences de la nature et de la société, que par la comparaison de situations diverses dans les Suds.

Trois axes de réflexions sont proposés aux communicants :

1 - La notion de « durabilité »

Les systèmes de production développés par les sociétés rurales sont indissociables des systèmes naturels qui les sous-tendent dans la mesure où la majorité des ressources en sont issues. La caractérisation des ressources physiques (eau, sols, végétation) par le biais des données objectives quantifiables, participe pleinement au questionnement sur la durabilité. La description et l'observation des dynamiques des écosystèmes permettent d'identifier les seuils de rupture d'équilibre compromettant tout développement durable. En effet, une surexploitation des ressources naturelles peut se traduire par le franchissement de **seuils écologiques** parfois irréversibles.

Cependant, dans l'examen de la gestion des écosystèmes mis à contribution, la valeur et le statut de la ressource ne peuvent être limités à la seule acception naturaliste. Ceux-ci sont également définis par l'usage que l'on en fait et par la valeur culturelle, voire religieuse dans certains cas, qu'on leur attribue. Parce que l'homme n'intervient sur la nature qu'en fonction des **représentations** qu'il s'en fait et de l'investissement imaginaire qu'elle suscite, la problématique environnementale doit en effet toujours être replacée à l'intersection des états de la nature et de leur traitement social. L'anthropologue Philippe Descola nous rappelle à ce propos que la Nature et l'idée que les hommes s'en font sont indissociables de la culture (Ph. Descola, 2005) et Yvette Veyret de préciser que « *De la perception de la nature dépend largement son mode de* gestion » (Y. Veyret, 2004). Ainsi, si la ressource est parfois considérée comme un simple support de production, elle peut aussi être perçue comme un don de la « Terre des ancêtres », terre nourricière, dont il faut prendre soin. Dans cette perspective, la durabilité tient donc aussi aux systèmes de représentations dont découle la trilogie savoir/savoir-faire/pratiques. Quelle intervention s'autorise t-on sur la nature et comment procède t-on, selon quelles règles d'accès ? Le **poids des socles historiques** et des héritages culturels (espaces sacralisés, savoirs locaux…) renseignent ici sur les modes d'intervention sur les milieux tout en définissant des systèmes d'exploitation.

II – Les dynamiques à l'oeuvre

Faut-il entendre par « développement durable » un mode de gestion de la nature qui assure le renouvellement des ressources nécessaires au maintien en l'état des pratiques ? Cela signifie-t-il alors qu'il faille privilégier la « Durabilité écologique » ? Cette posture n'aboutit-elle pas le plus souvent à une conservation de la nature au détriment des sociétés en place et ne se rendrait-on pas coupable d'entretenir ici une conception fixiste et passéiste des sociétés et des économies du Sud ?

Du fait des évolutions inéluctables des systèmes de production en place, une attention particulière doit être portée aux stratégies **adaptation et/ou d'innovation** socioéconomiques développées. La variété des réponses apportées, les choix observés, tels que l'introduction de nouvelles cultures plus rentables, le recours au micro crédit, la diversification des activités, traduisent dans un premier temps, les mutations en cours des systèmes de production en vue d'une pérennisation des supports de subsistance.

Cependant, si les contraintes internes et externes deviennent trop lourdes, si les systèmes de production même améliorés, ne peuvent plus subvenir aux besoins vitaux, d'autres alternatives sont requises. L'abandon provisoire ou définitif du système d'exploitation devenu inopérant, implique le déplacement des hommes, soit pour une activité nouvelle exercée le plus souvent dans les centres urbains, soit vers des espaces neufs offrant de meilleures conditions d'existence. Ainsi, l'intensité des **mobilités humaines** (front pionnier, exode rural…), donnant lieu par endroit à des concentrations croissantes de population est particulièrement révélatrice de stratégies de régulation de « crise » tant socio-économique qu'environnementale. L'examen des **dynamiques foncières** semble également être un indicateur dans l'analyse de la durabilité ou non des systèmes socio économiques en place.

III - Les prérogatives des acteurs

Les prérogatives des acteurs, qui définissent les besoins, les enjeux, les projets, voire les **conflits d'usages** sur la ressource méritent d'être questionnées ; ce qui renvoie à la place et au rôle des systèmes d'autorité en matière de gestion des ressources (politiques publiques, autorités locales, ONG, décentralisation, gouvernance). Ainsi, depuis les années 1980, lors des grands sommets internationaux, les orientations prises en matière de gestion des ressources, dans un souci de durabilité écologique, ont été relayées à différentes échelles par la mise en place de **politiques publiques** parfois très contraignantes pour les usagers. Le développement des aires protégées, la multiplication des parcs dans de nombreux Etats du Sud, en sont des illustrations. Or, la multiplication des **revendications autochtones** en matière d'accès aux ressources face aux nouvelles prérogatives des systèmes d'autorité en place traduit les distorsions profondes qui ont parfois abouti à des conflits d'acteurs parfois destructeurs pour les milieux naturels concernés. En effet, la **superposition de droits fonciers**, entendus comme « *formulation conceptualisée du rapport homme-nature* » (E. Le Roy), qui opposent un droit foncier traditionnel et un droit construit sur la base d'une délimitation spatiale cadastrée, engendre trop souvent de nombreux conflits d'usage. Enfin, même si l'impact des nouvelles gouvernances locales mises en place, reste difficile à évaluer en raison de la faible profondeur historique des décentralisations, en instituant une gestion communale des ressources, le rôle et la place des pouvoirs dits traditionnels s'en retrouvent affectés fortement, ce qui peut conduire à des pratiques contradictoires en matière d'utilisation des ressources.

Coordonnateurs

- Bénédicte **Thibaud**, géographe, Maître de Conférences, Université de Poitiers
- Alain **François**, géographe, Maître de Conférences, IUFM de Poitou-Charentes

Comité scientifique

- François **Bart**, géographe, Professeur, Université de Bordeaux III
- Chantal **Blanc-Pamard**, géographe, Directeur de Recherche, CNRS
- Jean Louis **Chaléard**, géographe, Professeur, Université de Paris I
- Yacouba **Coulibaly**, agroéconomiste, Directeur du PADON (**P**rogramme d'**A**ppui au Développement de l'**O**ffice du **N**iger)
- Francis **Dupuy**, anthropologue, Maître de Conférences, HDR, Université de Poitiers
- Emmanuel **Fauroux**, anthropologue, Directeur de Recherche émérite, IRD
- Annie **Guedez**, sociologue, Professeur, Université de Poitiers
- Jean Yves **Jamin**, agronome, CIRAD
- Pierre **Milleville**, agronome, Directeur de Recherche, IRD
- Philippe **Norel**, Economiste, Maître de Conférences, Université de Poitiers
- Hervé **Rakoto Ramiarantsoa**, géographe, Professeur, Université de Poitiers
- Joëlle **Smadja**, géographe, Directeur de Recherche, CNRS
- Yvette **Veyret**, géographe, Professeur, Université de Paris X

Comité d'organisation

- Patrick **Dieudonné**, géographe, Doctorant, Université de Poitiers
- Alain **François**, géographe, Maître de Conférences, IUFM de Poitou-Charentes
- Pierre **Rakotovoa**, Doctorant IAE, Université de Poitiers
- Bénédicte **Thibaud**, géographe, Maître de Conférences, Université de Poitiers

Modalités de participation

Les propositions de communication doivent être soumises sous la forme d'un **résumé de 6000 caractères** (espaces non compris) et d e mots clés. Elles devront mentionner le titre, le nom de l'auteur (ou des auteurs), son statut et son institution de rattachement. Ces **propositions doivent parvenir avant le 30 juin** aux deux adresses suivantes : Patrick_dieudonne@yahoo.fr et prakotovao@iae.univ-poitiers.fr

Les réponses seront communiquées aux auteurs à l'issue de la réunion du comité scientifique du 15 septembre 2007.
Les fiches d'inscription seront mises en ligne à partir du 30 septembre 2007
Les auteurs retenus devront faire parvenir le texte intégral avant le 15 décembre 2007

.